



Université Catholique du Graben

**CENTRE DE RECHERCHES
INTERDISCIPLINAIRES DU GRABEN
B.P. 29 BUTEMBO/NORD-KIVU**

PARCOURS ET INITIATIVES

Société, Économie, Environnement et Santé

Éditorial :	5
Usages d'arbres forestiers et potentiel en bois de la Concession Forestière des Communautés Locales Bamasobha, Est de la République Démocratique du Congo	9
Caractérisation des conditions d'entreposage et facteurs d'altération du café vert en milieu de Butembo, Est de la République Démocratique du Congo	35
Restructuration et autonomisation du marché urbain de Butembo : regard d'un urbaniste	61
Défis liés au choix du porte-parole de l'opposition politique en République Démocratique du Congo	79
État de siège, mobilisation des recettes et gouvernance de survie en Commune Bulengera en ville de Butembo	99
Déterminants du vote de la femme aux élections législatives nationales de 2023 à Butembo en République Démocratique du Congo	121
Les facteurs associés à la mortalité des poulets de chair dans les fermes avicoles de la ville de Goma, République Démocratique du Congo	147
Prévalence du paludisme placentaire et corrélation avec l'observance de la prise de sulfadoxine pyriméthamine à Bunia en République Démocratique du Congo	169
Approche didactique de correction des erreurs interférentielles	187
Enjeux pédagogiques de l'enseignement du français en contexte plurilingue et analyse des erreurs interférentielles chez les apprenants de 7e et 8e années en RD Congo : étude de cas à Tshofa	213

ISSN : 3008-1211
e-ISSN : 3008-122X

N° 34
Mars 2026

Déterminants du vote de la femme aux élections législatives nationales de 2023 à Butembo en République Démocratique du Congo

Isaac Muhindo Kivikyavo¹, Benith Bulambo Dorcas² et Reagan Muhindo Muhesi¹.

Résumé

Lors des élections législatives nationales de 2023, une femme candidate a été élue députée nationale et deux autres ont obtenu plus de dix mille voix pour la première fois en circonscription électorale de Butembo. Ce qui n'avait jamais été le cas pendant les échéances précédentes de 2006, 2011 et 2019. Ce résultat constitue le principal intérêt de cette réflexion. Dès lors, elle analyse les déterminants du vote et du non-vote de la candidate en ville de Butembo. Les investigations révèlent que la femme a été votée à cause de sa forte mobilisation électorale et son capital socio-économique, politique et culturel. A ces déterminants s'ajoutent les actions posées durant la campagne, les moyens financiers mobilisés et son activisme affiché que lors des échéances précédentes. Ce faisant, l'électorat de Butembo semble passer de l'image d'une femme négligée, incapable et dont la place se trouve à la cuisine à celle d'une femme captivante, capable et dont la présence dans les instances politiques n'est plus à craindre. En parallèle, cette étude fait également une rétrospective sur les raisons des échecs des candidates pendant les cycles électoraux passés tout en jetant un regard sur la participation électorale féminine.

Mots-clés : Déterminants du vote, Candidate, Candidat, Électrice, Électeur, Genre, Commune de résidence.

Abstract

During the 2023 national legislative elections, a female candidate was elected as a member of the National Assembly, and two others obtained more than ten thousand votes for the first time in the Butembo electoral constituency. This had never been the case in the previous elections of 2006, 2011, and 2019. This achievement, i.e. this shift, is the main focus of this analysis. By then, it examines the determinants influencing the female's

¹ Enseignant de science politique à l'Université Catholique du Graben.

² Détentrice d'un Master en Science politique de l'Université Catholique du Graben.

candidate vote or no-vote in the city of Butembo. The investigation revealed that the woman was elected due to her strong voter mobilization and her prominent socio-economic, political and cultural capital. Added to these determinants are the actions taken during the campaign, the financial resources mobilized, and her activism compared to previous elections. As a result, the Butembo electorate seems to have shifted from viewing women as neglected, incapable, and relegated to the kitchen, to viewing them as captivating, capable women whose presence in political institutions is no longer a concern. In parallel, this study also looks back at the reasons for the failures of female candidates during past electoral cycles while taking a look at female electoral participation.

Key-words: Determinants of vote, Female candidate, Male candidate, Female voter, Male voter, gender, Municipality of residence.

1. Introduction

A ce XXI^{ème} siècle, la question de la participation politique des femmes constitue un sujet qui suscite interrogations et réflexions pour la communauté. En dépit du fait que la démocratie est le pouvoir du grand nombre (pour ne prendre que cet aspect de la démocratie), la femme, majoritaire à Butembo, n'avait jusqu'aux législatives de 2023 réussi à faire élire une candidate. Généralement, la femme congolaise constitue une majorité silencieuse et quasi-absente dans les débats publics. Malgré son poids qui dépasse 51 % de l'électorat congolais, en 2006 la femme n'a représenté que 10 % des députés nationaux de la législature 2006-2011. Lors de la législature de 2011-2019, cette représentativité féminine à l'Assemblée nationale a décliné à 9 % (MINISTERE DU GENRE, DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANT, 2012, p. 3). Durant celle de 2019-2023, elle a remonté à 12,8 % (13,2 %)³ (Ministère du genre, de la famille et de l'enfant, 2022, p. 11). Enfin, la législature de 2024-2028 a vu le pourcentage augmenté à hauteur de 13,6 % (GROUPE D'ETUDE SUR LE CONGO & EBUTELI, 2025). Le déséquilibre entre le poids électoral des femmes et leur faible présence numérique dans les instances de décision soulève des interrogations. La femme veut sortir de cet état et cherche à tout prix à participer à la gouvernance des entités au sein desquelles, pour plusieurs endroits, elle constitue la catégorie la plus majoritaire en termes de nombre.

³ Les pourcentages peuvent fluctuer au cours de la législature selon que le ou la titulaire du poste est remplacé (e) par son ou sa suppléant (e).

C'est dans cette logique de participation politique de la femme que s'inscrit cette étude qui s'est intéressée à la ville de Butembo.

Pendant longtemps, les femmes ont été sous représentées dans les sphères de décision au monde (ROUAMBA & SORE, 2021; TOUSSAINT, 2011). Cette sous-représentation est éloquente dans les institutions publiques locales en Ville de Butembo, ville située en Province du Nord-Kivu en République démocratique du Congo. MUHINDO KIVIKYAVO (2021) constate que pour le seul poste de Maire de Butembo, aucune femme ne l'a jamais occupé sauf à l'interim : Madame Kahindo Lusenge Alphonsine.

Dans le secteur administratif, MUHINDO MUHESI et al. (2023) font le même constat. Selon eux, la femme administrative de la ville de Butembo n'occupe que des postes de collaboration (23,52%) et d'exécution (46,15%).

Un bref état de l'art montre que des travaux ont examiné cette problématique en termes d'obstacles et des facteurs favorisant la participation et l'impact des femmes sur le processus politique. En ce qui concerne les obstacles, SEMRA SEVI (2023) en dénombre trois : la présence de préjugés sexistes au sein de la population ; le manque d'intérêt des femmes à se porter candidates ; et le fait que les partis politiques alignent plus les hommes que les femmes pour les représenter. Dans le même sens, Jone MARTINEZ PALACIOS *et al.* (2015) aboutissent aux mêmes obstacles au Pays basque.

En République démocratique du Congo, l'Union congolaise des femmes des médias (2024) pointe trois facteurs freinant la participation politique de la femme surtout en période électorale. Il s'agit en premier des facteurs institutionnels qui comprennent les dispositions législatives, les règles et procédures d'éligibilité ainsi que les systèmes de partis politiques. En deuxième lieu, il s'agit des facteurs sociaux qui comprennent la catégorie d'emploi, de revenu et d'éducation des femmes ainsi que la division du travail dans la famille. Les facteurs culturels interviennent en dernier lieu. Ils incluent les croyances sur les rôles appropriés de genre par rapport à la politique et plus généralement à la sphère publique.

Quant aux facteurs favorisant la participation et l'impact des femmes sur le processus politique, l'élimination des obstacles structurels (lois discriminatoires), l'amélioration de l'accès à l'éducation et aux ressources (financement, soutien), la remise en question des normes culturelles et

sociales sexistes, et le renforcement des mécanismes de soutien (réseaux, programmes de formation) sont cités par plusieurs auteurs, entre autres (BELHOUSINE, 2025; LEIKUN YESHANEH, 2023; LONGUENESSE, 2018; MUHINDO MUHESI *et al.*, 2023; OBERHELMAN, 2001; PARODI, 1997; REVAULT D'ALLONNES, 2023; SILM, 1994; SUSAN, 2004).

Théoriquement, l'analyse du comportement électoral cherche à répondre à la question de l'orientation du vote : pourquoi un individu vote pour tel candidat ou tel parti plutôt que pour un autre, ou encore ne vote pas ? Plusieurs travaux ont été élaborés dans ce sens. Il s'agit par exemple de ceux de ROUX et SAVARESE (2019, p. 27-29), et de CRETTEZ *et al.* (2024, sect. 169-195). Dans leurs écrits, l'analyse écologique du vote ; l'explication du vote par le groupe d'appartenance ; et l'individualisation du vote reviennent comme paradigmes explicatifs du vote. Le premier explique le comportement électoral par la structure sociale de l'unité territoriale d'appartenance des électeurs. Ici, la géographie devient un déterminant important du vote. Le deuxième appréhende l'électeur avec ses données individuelles qui sont mises en relation avec diverses caractéristiques sociales et/ou culturelles. Ici, les choix électoraux sont susceptibles d'être influencés par la religion ou les classes sociales, l'âge ou le sexe. Le troisième paradigme prend en compte les évolutions dans les choix électoraux et montre que l'électeur fait preuve de plus en plus d'une autonomie considérable dans ses choix. Ce paradigme fait observer la volatilité électorale, c'est-à-dire les changements de vote des mêmes électeurs entre deux élections. Cette dernière analyse converge le plus avec la réalité électorale de la Ville de Butembo (en étude). La présentation des résultats, depuis 2006, montre qu'il est très difficile pour un parti ou un candidat de se faire élire ou bien de garder son score sur deux mandats successifs.

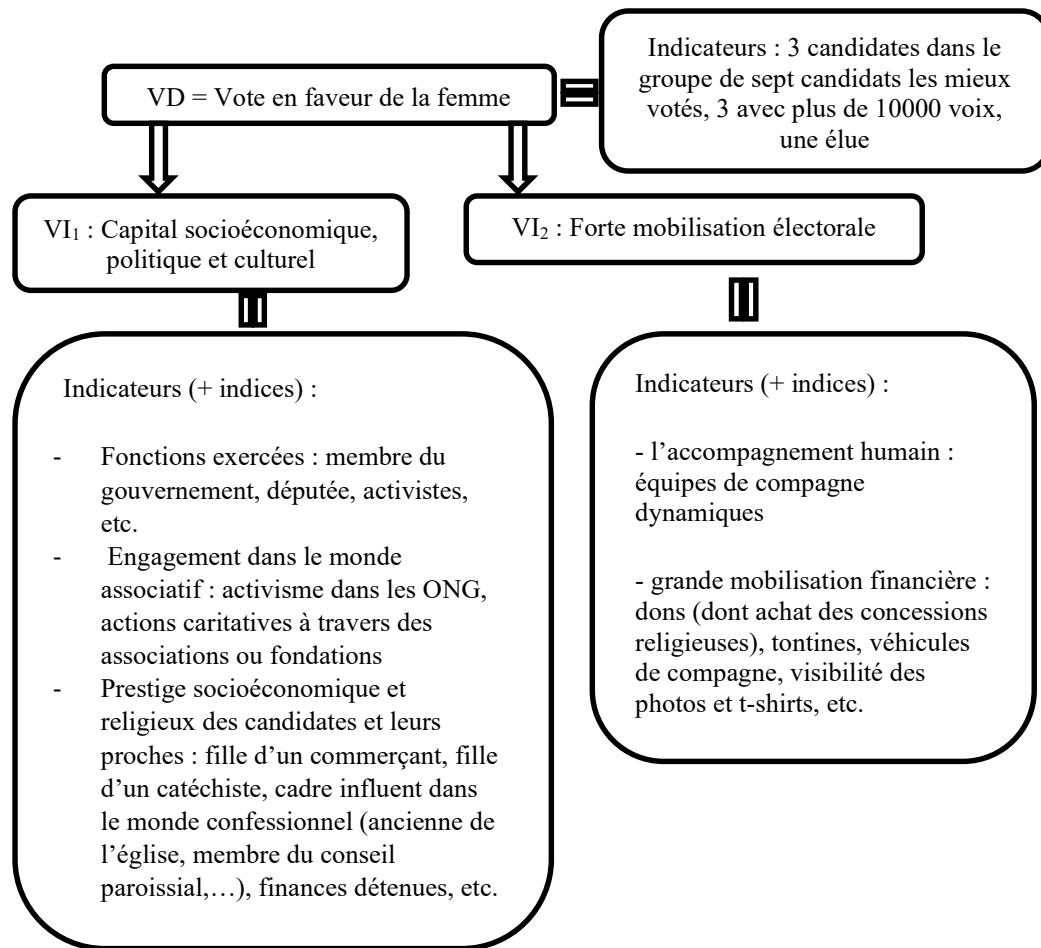
Par ailleurs, d'autres modèles sont explorables pour répondre à la même question. D'abord, il s'agit du modèle sociologique porté par l'Université de Columbia dont à la tête Paul Lazarsfeld. Ce modèle minimise les effets de la campagne électorale sur les choix des électeurs en affirmant qu'« une personne pense politiquement comme elle est socialement » (LAZARFELD *et al.*, 1994, p. 27). Ensuite, le modèle psycho-politique, quant à lui, prend en compte « l'identification partisane » pour variable-clé du vote (MAYER, 1996, p. 41). Mais dans un État où prolifèrent les partis politiques quasi-

désidéologisés et dont les gens s'identifient moins aux partis politiques, ce modèle n'est pas vérifié dans cette étude. Enfin, le modèle du choix rationnel basé sur le principe du « vote sur enjeux » (INGLEHART, 1990) « prend en compte la rationalité de l'électeur, susceptible d'arbitrer entre ses préférences et de maximiser son intérêt » (STRUDEL, 2019, p. 27). Par ce fait, ce modèle rejoint celui de l'individualisation du vote. Mais face à l'imperfection de l'information qui empêcherait de « bien » voter, les électeurs adoptent une règle de comportement simple : « récompenser le candidat sortant si la situation économique (évolution des revenus par tête et des prix) est bonne, favoriser l'opposant dans le cas contraire » (KRAMER, 1971, p. 128-131). Dans le contexte local, il s'agit plutôt de récompenser le candidat ou la candidate qui a été le plus offrant matériellement et financièrement, que cela concerne les actions collectives ou individuelles posées par le candidat ou la candidate.

Cette étude trouve son origine dans le contraste entre les résultats obtenus par les candidates aux élections de 2006, 2011 et 2019 et ceux de 2023. Sur ce, elle répond à deux questions. *Primo*, pourquoi les candidates ont-elles été votées ? *Secundo*, à quel degré la femme candidate a-t-elle participé aux élections législatives de 2023 en circonscription électorale de Butembo ?

Le vote en faveur de la femme s'expliquerait par le capital socio-économique, politique et culturel, et la forte mobilisation électorale. Ces deux variables, prises ici comme déterminants, méritent d'être opérationnalisées. S'agissant du positionnement sociopolitique, celui-ci se mesurerait par les fonctions que les femmes exerçaient avant et pendant les élections, par leur engagement dans le monde organisationnel (organisation non gouvernementale), et par le prestige socioéconomique et religieux de leurs proches (parents). Concernant la mobilisation électorale, celle-ci aurait comme indicateurs l'accompagnement humain (fortes équipes de campagne) et la mobilisation financière (grandes finances) qui ont pour indices les dons, tontines, véhicules de campagne, visibilité des photos et t-shirts.

Schématiquement, ce cadre opératoire se traduirait comme ci-après :



Par ailleurs, pendant les législatives nationales de 2023 en Ville de Butembo, la femme aurait participé pleinement au processus électoral. D'abord, elle s'est faite inscrire massivement sur les listes électorales bien plus que les hommes. Ensuite, bien moins que les hommes, elle s'est faite candidate. Enfin, elle s'est présentée aux différents bureaux de vote bien plus que l'homme⁴. Cette réflexion présente ce qui a déterminé le vote de la femme à l'issue des législatives nationales de 2023 et le degré de sa participation à ces élections.

2. Méthodologie et terrain d'étude

Pour mener à bon port cette étude, une méthodologie a été indispensable. Dans cette étude, la méthode comparative et l'approche socio-anthropologique ont été utilisées. La première a permis de comparer les résultats de trois premières élections (2006, 2011 et 2019) à celui de 2023. A partir des perceptions et opinions quantifiées, la seconde, c'est-à-dire l'approche socio-anthropologique, a permis de comprendre si les perceptions et cultures locales peuvent avoir de l'influence sur le résultat du vote. C'est dans ce sens qu'un échantillon par quota (MARTIN, 2020) a été tiré sur base des critères de composition ou de structure. Ici, les individus ne sont pas choisis au hasard mais en fonction de leur capacité à respecter les critères. Les données statistiques de la population de Butembo en 2023, les données brutes du nombre des électeurs répartis par Commune et les données statistiques du nombre de votants tiré à partir du fichier électoral nettoyé ont facilité l'établissement de l'échantillon par quotas à l'absence des statistiques électorales réparties selon le sexe.

Pour collecter les données, l'entretien semi-directif, l'enquête par questionnaire et la technique documentaire ont été mobilisés. Les entretiens ont été menés avec des candidates et ou leurs représentants grâce à un guide d'entretien. Le questionnaire a été adressé aux votants de 2023 pour connaître les déterminants de leur vote. Ainsi, 190 sujets ont été enquêtés en raison de 100 femmes et 90 hommes représentant 190 085 votants de 2023 et dont les suffrages ont été valablement exprimés.

⁴ Entretien du 10 mars 2025 à 10h51 avec l'informaticien de la Commission électorale nationale indépendante, antenne de Butembo située en Cellule Bel Air, Quartier Kambali, Commune Vulamba.

Pour traiter les données issues du questionnaire, le logiciel SPSS a rendu des services et le test Khi-deux a aidé à valider les chiffres et, par ricochet, à conclure. Ce test a été calculé au seuil d'erreur alpha de 0,05.

3. Présentation des résultats

3.1. Regards sur les candidatures féminines par rapport à celles masculines

En 2006, la Commission électorale indépendante (CEI) avait enregistré 59 candidats comprenant 49 hommes et 10 femmes. Les quatre élus de la législature 2006-2011 étaient tous des hommes. Aucune candidate n'a été élue et aucune n'a figuré dans le groupe de sept candidats les plus votés. Le pourcentage des voix obtenues par les candidats (157 012, soit 90,08 %) et les candidates (17 287 voix, soit 9,91%) était relativement supérieur à celui du nombre de candidats (49, soit 83,03%) et de candidates (10, soit 16,94%)⁵.

En 2011, comme en 2006, la femme ne figure pas dans le groupe de sept candidats les plus votés ; la première avait occupé la neuvième place. Sur 106 candidats, 15, soit 14,15 %, étaient des femmes, et 91, soit 85,84%, étaient des hommes. Les voix (151 827) obtenues par les candidats avaient représenté 93,37 % et celles (10 764) des candidates représentaient 6,63 %⁶. Il est constaté que le pourcentage des candidates est inférieur à celui des voix qu'elles ont eues ; celui des candidats est supérieur à celui des voix qu'ils ont eues.

Le troisième cycle électoral est celui de 2021-2023. 121 candidats étaient en lice, constitués de 111 candidats et de 10 candidates. Selon le fichier électoral non nettoyé, la femme représentait 54 % tandis que l'homme 45,4 % (MUHINDO KIVIKYAVO, 2021, p. 101). Néanmoins, par rapport au nombre de voix obtenues, les 10 candidates ont obtenu en tout 9 432 voix contre 134 897 pour les candidats. Il y a donc disproportionnalité entre le poids des femmes inscrites sur la liste électorale et le nombre de voix obtenues par les candidates. Contrairement aux cycles précédents, une rupture est constatée, cette fois-ci une candidate⁷ figure dans le groupe de

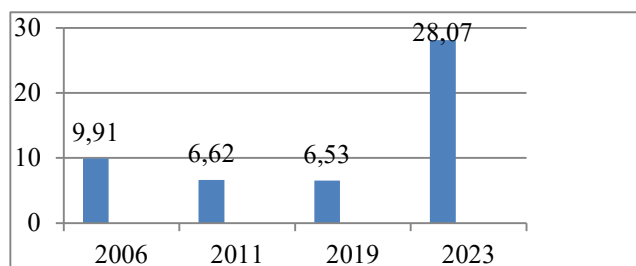
⁵ Lecture faite de la fiche des suffrages exprimés obtenus par les candidats députés nationaux, circonscription de Butembo, 28/08/2006.

⁶ Compréhension faite de la fiche de compilation N°09 portant attribution des sièges aux candidats députés nationaux dans la circonscription de Butembo, 12/12/2011.

⁷ Il s'agit de Mbambu Mughole Juliette qui avait obtenu 4 376 voix.

sept meilleurs candidats et occupe la sixième place avec 4376 voix. Le candidat qui a occupé la cinquième place dépasse celle qui a été sixième de 2 577 voix ; et le premier candidat la dépasse de 26 776 voix⁸. Autrement dit, bien que l'une des candidates ait occupé la sixième place, elle était très éloignée de la victoire vu les écarts la séparant de ses *challengers* l'ayant dépassés.

Le dernier cycle électoral a été inauguré par les élections du 20 décembre 2023. 183 candidats députés nationaux avaient postulé, parmi lesquels 42 femmes et 141 hommes (Décision portant publication de la liste définitive à l'élection des députés nationaux au Nord-Kivu en circonscription de Butembo, 2023). Néanmoins, seulement 145 ont vu leurs partis politiques atteindre le seuil d'éligibilité. C'est donc avec ce dernier nombre que cette analyse est faite. Sur 145 éligibles selon le seuil, 26 étaient des candidates et 119 des candidats. En termes de proportion, c'est en 2023 qu'il y a eu plus de candidates. Le nombre de voix obtenu par les candidates (53 264, soit 28,07% contre 136 448, soit 71,92% pour les candidats) a significativement augmenté⁹. Il a dépassé le triple de celui obtenu par elles en 2006 et le quadruple de celui de 2011, et a approché le quintuple de celui de 2019. Le graphique ci-après en donne une visualisation résumée en termes de pourcentage.



Pour ne prendre que le score de sept meilleurs candidats, les trois candidates à elles seules totalisent 41% et les quatre candidats 59%¹⁰. Ce qui est un poids sans précédent justificatif de l'élection d'une candidate qui siège

⁸ Analyse faite à partir de la fiche d'attribution des sièges aux candidats des listes, circonscription de Butembo ville, 09/04/2019.

⁹ Lecture faite de la fiche d'attribution des sièges aux candidats des listes à la députation nationale, circonscription de Butembo, 2023.

¹⁰ Calcul fait à partir de la fiche d'attribution des sièges, *idem*.

au sein de l'Assemblée nationale de la République. Ceci est nouveau depuis les premières élections de la troisième République tenues le 30 juillet 2006.

3.2. Rétrospective sur la non-élection des candidates aux législatives de 2006, 2011 et 2019

Cette section résume, en mettant en exergue la variable de contrôle « genre » et « Commune de résidence » des enquêtés, les déterminants de la non-élection de la candidate aux élections de 2006, 2011 et 2019. Le tableau ci-après identifie les thèmes, pris comme déterminants, et les quantifie.

Tableau 1 : Raisons de la non-élection de la candidate à Butembo en 2006, 2011 et 2018-2019 selon le genre

Raisons de la non-élection des femmes à Butembo	Sexe		Total	Pourcentage	Chi-2
	Féminin	Masculin			
Candidates moins connues	21	17	38	20 %	0,52
Campagnes timides	30	28	58	30,5 %	
Moyens financiers et matériels insuffisants	18	13	31	16,3 %	
Profil non attractif	15	9	24	12,6 %	
Place de la femme à la cuisine	3	7	10	5,3 %	
Autres (pas de vote pour la femme, elles sont contrôlées par leurs maris)	13	16	29	15,3 %	
Total	100	90	190	100 %	

Source : Construction faite à partir des enquêtes réalisées en juin et juillet 2025 à Butembo.

Ce tableau analyse les raisons de la non-élection des candidates en fonction du genre des électeurs. Les « campagnes timides » restent la raison principale citée par les femmes (30 répondantes) et les hommes (28 répondants). Les « candidates moins connues » sont davantage mentionnées par les femmes (21) que par les hommes (17). Le Chi-deux de 0,52, étant supérieur à 0,05, indique qu'il n'y a pas de relation statistiquement significative entre le genre des électeurs et la perception des raisons de la non-élection des candidates. Les mêmes raisons ont été analysées en fonction de la Commune de résidence des électeurs comme c'est indiqué dans le tableau suivant.

Tableau 2 : Raisons de la non-élection des candidates à Butembo en 2006, 2011 et 2018-2019 selon la Commune de résidence

Raisons de non-élection des candidates	Communes				Total	%	Chi deux
	Mususa	Kimemi	Bulengera	Vulamba			
Candidates moins connues	9	8	13	8	38	20	0,803
Campagnes timides	13	17	18	10	58	30,5	
Moyens financiers et Matériels insuffisants	13	7	6	5	31	16,3	
Profil non attractive	5	7	7	5	24	12,6	
Place de la femme à la cuisine	3	3	3	1	10	5,3	
Autres (elles sont contrôlées par leurs maris, pas de vote pour une femme)	8	4	8	9	29	15,3	
Total	51	46	55	38	190	100	

Source : Tableau conçu grâce aux données récoltées en juin et juillet 2025 à Butembo.

Le Chi-deux de 0,803, étant supérieure au seuil de 0,05, indique qu'il n'y a pas de relation statistiquement significative entre la Commune de résidence des électeurs et les raisons perçues pour la non-élection des femmes. Cela suggère une perception homogène des obstacles à travers les différentes Communes de Butembo.

3.3. Profils antérieurs et basculement en faveur du vote de la candidate en 2023

Avant de parler des déterminants justificatifs proprement dits du vote de la femme en 2023, les profils antérieurs des candidates ayant figuré dans le groupe de sept meilleurs candidats méritent d'être présentés.

3.3.1. Profils antérieurs de trois candidates du groupe de sept meilleurs candidats

Il y a eu 42 candidatures féminines aux élections législatives de 2023 à Butembo. Néanmoins, toutes n'ont pas été scrutées dans ce travail. Cette analyse se limite aux profils de trois candidates qui figurent dans le groupe de sept candidats les mieux votés.

3.3.1.1. Kavira Katasohire Jeanine

Mariée, madame Katasohire est diplômée en Techniques de laboratoire.

Elle a initié une association dénommée « Umoja ni nguvu »¹¹. Cette association a été pour beaucoup dans la vulgarisation de sa candidature. Elle n'est pas à sa première tentative, en 2011, elle a postulé en Territoire de Beni au compte du parti politique Démocratie chrétienne fédéraliste-Nyamwisi (DCF/N) où elle n'a pas été élue. En 2018, elle est suppléante de Nzanzu Kasivita qui a été élu député national. Pendant l'élection du gouverneur de Province du Nord-Kivu, Kasivita est élu Gouverneur et Madame Katasohire devient députée nationale. Elle se fait remarquer et gagne du terrain cette fois dans la circonscription électorale de Butembo où, en 2023, elle va postuler au compte du Bloc uni pour la renaissance et l'émergence du Congo (BUREC).

Madame Katasohire va s'engager dans une forte mobilisation avant et pendant la campagne électorale. En plus de porter un nom bien connu dans la ville, cette mobilisation a permis de la découvrir davantage. Elle avait déjà une certaine notoriété comme députée nationale de la circonscription du territoire de Beni. Elle est aussi fille d'un opérateur économique très proche de l'Église catholique. Cet opérateur économique a posé plusieurs actions dont la construction des églises vers Musienne-Etat et à Muhila. Pour son parti politique le BUREC, il fallait prendre au sérieux les ambitions de Madame Jeannine Katasohire. Lors du scrutin de 2019, son parti n'avait pas eu de siège en Ville de Butembo. Avec cette candidate, le BUREC se voyait plus proche de gagner son premier siège en Ville. La forte mobilisation électorale qui a suivi, accompagnée des actions sociales concrètes, a aidé Madame Katasohire à devenir la toute première femme à gagner le siège de députée nationale en Ville de Butembo. Elle a obtenu 22 213 voix et a été deuxième sur la liste des gagnants ayant dépassé plus ou moins 8 000 voix à son poursuivant direct.

Les fanatiques de Madame Katasohire la présente comme une femme qui a « *une vision claire, une bonne réputation dans ses actions passées. En plus, elle a grandi dans la ville au point qu'elle est confondue avec les*

¹¹ L'accès aux données chiffrées sur le nombre d'adhérents n'a pas été possible. Néanmoins, l'observation faite montre que c'est une association qui a une assise dans les quartiers de la ville. Cette observation se vérifie lors des activités et défilés qu'elle organise à travers la ville notamment lors de la distribution des motos acquises grâce à une tontine supportée à moitié par les membres et par l'initiatrice de l'association. Ces activités sont aussi une des preuves d'une grande mobilisation financière par Mme Jeannine Katasohire.

*autochtone*¹² de Butembo ». Comme politicienne, elle a su jouer en profitant aussi d'un groupe religieux appelé « Sion ». Ce dernier venait de se détacher de l'Église catholique locale. Cette dernière est l'église du père de Madame Katasohire. Le père est parmi les bienfaiteurs de cette église. Ainsi, l'appartenance directe de Madame Katasohire à l'église « Sion » et indirecte à l'église catholique (fille du commerçant Katasohire dont les actions en faveur de l'église sont nombreuses) a été d'un grand appui. Des gens qui se présentaient comme des fidèles de l'église Sion ont été vus sur terrain en train de battre campagne en faveur de la candidate Jeannine Katasohire. Bien que cette étude ne cherche pas à répondre à la question de qui a voté pour qui, il est tout de même utile de souligner que cette église, forte de plus de 10 000 membres adultes, a été mobilisée en faveur de sa candidature. Sur le plan financier, Madame Jeannine Katasohire avait beaucoup dépensé. Par exemple, elle avait jeté du sable au pont Vulindi pour faciliter la traversée aux usagers du tronçon Butembo-Butuhi et au-delà. Elle avait aussi acheté une parcelle de trente mille dollars américains à l'église catholique de Furu. Le montant exact décaissé pour sa campagne n'a pas été révélé.

Selon la Secrétaire de sa fondation, « *la population a voté pour une femme parce que pendant les trois précédents cycles électoraux, la population avait confiance seulement aux hommes et maintenant elle a voulu aussi faire confiance aux femmes* »¹³.

3.3.1.2. Kahambu Tuombeane Rose

Mariée et mère de plusieurs enfants, Rose Tuombeane est Coordonnatrice de la Dynamique des femmes pour la bonne Gouvernance (DYFEGOU), une organisation non gouvernementale œuvrant en Ville de Butembo¹⁴.

Elle a été pour la première fois candidate à la députation nationale en 2018-2019 au compte du parti politique BUREC à Butembo. En dépit de l'échec, elle a repostulé en 2023 dans la même Ville, mais cette fois-ci au compte du parti Alliances des forces démocratiques du Congo (AFDC) dans lequel elle était membre depuis 2022. Son score a été de 15444 voix. La triangulation des informations obtenues montre que son parti, sa fondation, les églises ainsi que ses états-majors ont été d'un grand soutien pour sa

¹² Entretien mené au siège de sa fondation, 25 juin 2025'.

¹³ Entretien avec le secrétaire de la fondation, le 25 juin 2025, à 14h50'.

¹⁴ Entretien avec le président de parti de l'AFDC le 04 juillet 2025 à 10h 59'.

campagne électorale. La majorité de sa base de soutien était constituée des femmes et des animateurs de l'église catholique.

Il a été rapporté qu'en tant qu'activiste des droits de l'homme, Rose Tuombeane est entrée en politique pour promouvoir la bonne gouvernance et les droits humains. Avant et pendant la campagne, elle a sensibilisé les indécis, surtout les femmes, afin de s'approprier le processus électoral en participant comme électrices et encore mieux comme candidates.

En tant que candidate, elle a été plus menacée par ses concurrents et surtout les notables de la Ville. Elle a un franc-parler que certains assimilent à l'impolitesse vis-à-vis de la notabilité. À partir de ses campagnes et de son ASBL dynamique des femmes pour la bonne gouvernance, elle a été connue et elle a gagné en notoriété. Selon un entretien avec sa proche, « *en attendant les prochaines élections de 2028, les femmes doivent se mettre au travail pour préparer le terrain et éviter de battre campagne à la dernière minute* »¹⁵.

3.3.1.3. Kathungu Furaha Catherine

Madame Kathungu Furaha Catherine est avocate à la Cour d'Appel du Nord-Kivu. Elle est mariée et mère de plusieurs enfants¹⁶. Elle a été candidate aux élections législatives de 2023 à l'issue desquelles elle a obtenu 13200 voix. Elle est connue dans la Ville pour son activisme dans les organisations de défense des droits de la femme et de l'enfant. C'est seulement en mars 2023, soit neuf mois avant les élections du 20 décembre 2023, qu'elle intègre officiellement la politique en devenant Ministre de la culture, art et patrimoine au compte du parti Union pour la nation congolaise (UNC).

Son slogan de campagne était « Wanawake wanaweza » (les femmes peuvent). Les ONG et ASBL féminines ont joué un grand rôle dans sa propagande électorale. Le financement de sa campagne a été plus facilité par sa position de ministre. À ce titre, l'une de ses œuvres phares et émouvantes a été le lancement des travaux de construction du musée de Butembo et des dons en argent.

Pour elle, la prise de conscience par la population qu'une femme peut aussi travailler comme certains hommes est un élément déclencheur du vote

¹⁵ Entretien avec une proche de Madame Rose Tuombeane, tenu à Butembo le 17 juin 2025.

¹⁶ Entretien avec l'assistant du directeur de la campagne de Madame Cathy, le 03 juillet 2025 à 10h 53'.

massif en faveur de la femme. Elle est vantée de ses compétences que certains hommes n'ont pas. Sa candidature était considérée par les siens comme une candidature de la vengeance contre le *diktat* des groupes de pression. Elle a misé sur son activisme et ses compétences dans le monde associatif et au sein du gouvernement pour mobiliser en faveur de sa candidature.

En conclusion de ces différents profils, les trois meilleures candidates sont mariées. Toutes ont un ancrage dans le monde associatif et religieux ; elles sont catholiques, l'église la plus majoritaire de la région. D'une manière ou d'une autre, ces femmes ont un parcours riche en gouvernance publique et privée.

3.3.2. Raisons du basculement en faveur du vote de la femme en 2023

La présentation de ces justifications s'est faite en fonction des variables retenues, à savoir : le genre (sexe) et la Commune de résidence des enquêtés.

3.3.2.1. Justifications du vote de la femme et place du genre

Ce titre et le tableau ci-après cherche à savoir si le vote de la femme (votante) a été déterminé par le genre. Autrement dit, la femme a-t-elle voté pour la femme parce qu'elle est femme ou pour l'homme parce qu'il est homme ?

Tableau 3: Le vote déterminé par le genre du candidat par rapport au sexe des électeurs

Sexe	Le vote déterminé par le Genre		Total	Pourcentage	Chi-deux
	Oui	Non			
Féminin	31	69	100	52,6 %	0,31
Masculin	22	68	90	47,4 %	
Total	53	137	190	100,0%	

Source : Construction faite à partir des enquêtes réalisées en juin et juillet 2025 à Butembo

L'analyse de la détermination du vote par le genre du candidat, en fonction du sexe de l'électeur, révèle que 31 femmes ont déclaré que leur vote était déterminé par le genre, contre 22 hommes. Inversement, 69 femmes et 68 hommes ont déclaré que leur vote n'était pas déterminé par le genre. Autrement dit, les électeurs n'ont pas voté pour tel/telle ou tel/telle autre candidat/candidate à cause d'être homme ou d'être femme. Le Chi-deux de 0,31, étant supérieur au seuil de 0,05 indique qu'il n'y a pas de relation statistiquement significative entre le sexe de l'électeur et la détermination de son vote par le genre du candidat.

Par ailleurs, bien que cette relation soit statistiquement insignifiante, le tableau suivant montre que les femmes sont légèrement plus enclines à voter pour les candidates que ne le sont les hommes.

Tableau 4 : Le choix de l'électeur par rapport au genre du candidat en 2023

Sexe de l'électeur \ Sexe du candidat	Sexe de l'électeur		Total	Pourcentage	Chi deux
	Féminin	Masculin			
Femme	35	12	47	24,7 %	0,001
Homme	65	78	143	75,3 %	
Total	100	90	190	100 %	

Source : Construction faite à partir des enquêtes réalisées en juin et juillet 2025 à Butembo

Ce tableau montre que la majorité des électeurs (75, 3%) ont voté pour un homme, tandis que seulement 24,7% ont voté pour une femme. En se penchant sur le genre de l'électeur, 65 femmes ont voté pour un homme contre 35 pour une femme, et 78 hommes ont voté pour un homme contre 12 pour une femme. Le test du Chi-deux ($\chi^2 = 0,001$) est statistiquement significatif (inférieur à 0, 05), indiquant une relation significative entre le genre de l'électeur et le genre du candidat choisi. Les femmes semblent légèrement plus enclines à voter pour une candidate que les hommes. Ces résultats corroborent la répartition des élus par sexe : une femme et trois hommes.

En outre, à la question de savoir si les électrices ont voté pour les candidates ou pour les candidats, les réponses majoritaires sont plutôt en faveur des candidats comme le montre le tableau ci-après.

Tableau 5 : Vote des électrices en fonction du sexe

Sexe	Les femmes ont elles votés pour les candidates?			Chi deux
	Oui	Non	Total	
Féminin	11	42	53	0,66
Masculin	14	33	47	
Total	25	75	100	

Source : Tableau conçu grâce aux données récoltées en juin et juillet 2025 à Butembo.

Pour clarifier, le but de ce tableau est de savoir si la femme électrice a voté pour la candidate ou le candidat parce qu'il/elle a été influencé par le sexe de celui-ci ou celle-ci. L'analyse de ce tableau montre que 11 candidates ont déclaré avoir voté pour des candidates, tandis que 42 n'ont pas fait ce choix,

et 46 ne savaient pas. Chez les hommes, 14 candidates ont déclaré que les femmes avaient voté pour des candidates, contre 33 qui ont dit non. Le Chi-deux de 0,66, étant supérieur à 0,05, indique qu'il n'y a pas de relation statistiquement significative entre le sexe de l'électrice et la perception du vote des femmes pour des candidates.

En plus, par rapport à la variable sexe, le tableau suivant donne les raisons, prises comme déterminants, qui ont fait basculer le vote en faveur de la femme en 2023 contrairement aux cycles électoraux passés (2006, 2011 et 2018-2019).

Tableau 6 : Raisons du vote d'une candidate en 2023 selon le sexe des électeurs

Raisons du vote d'une femme en 2023	Electrices	Electeurs	Total	Pourcentage	Chi deux
Manière de mener la campagne	24	16	40	21,1 %	0,51
Candidate soutenue politiquement	11	11	22	11,6 %	
Existence d'une base solide à travers la ville	8	16	24	12,6 %	
Réputation sociale et économique	21	18	39	20,5 %	
Moyens financiers suffisants	4	5	9	4,7 %	
Discours convaincant	17	9	26	13,7 %	
Passé antérieur soutenable	4	7	11	5,8 %	
Expérience acquise dans les institutions de l'Etat	7	4	11	5,8 %	
Autres raisons	4	4	8	4,2 %	
Total	100	90	190	100 %	

Source : Construction faite à partir des enquêtes réalisées en juin et juillet 2025 à Butembo

L'analyse du vote pour la femme en 2023 selon qu'on est électrice ou électeur montre que la « Manière de mener la campagne »¹⁷ et la « Réputation sociale et économique » sont les raisons les plus citées par les électrices et les électeurs. À part ces raisons communes qui priment pour celles-là et pour ceux-ci, les électrices citent davantage l'assertion « Discours convaincant » (17 femmes contre 9 hommes), tandis que les électeurs mettent plus en avant « Existence d'une base solide en ville » (14 hommes contre 7

¹⁷ Dans le sens de cette étude, l'assertion « Manière de mener la campagne » renvoie surtout à la présence des candidats sur terrain en période (pré-) électorale (visite dans différents groupes de la ville), la visibilité en termes d'insignes (pagnes, polos, photos,...) et d'implantation des équipes un peu partout.

femmes). Le Khi-deux de 0, 51, étant supérieur à 0,05, indique qu'il n'y a pas de relation statistiquement significative entre le sexe des électeurs et les raisons de voter pour une femme en 2023. Ici, il se voit clairement que la représentation caricaturale qui a longtemps pesé sur la femme a été abandonnée. La femme a battu campagne avec la même force et les mêmes moyens que l'homme. Il est vrai que les stéréotypes à l'égard de la femme demeurent. Toutefois, cet engouement en vers les candidates n'autorise pas de les surévaluer ; il faut plutôt les relativiser. Autrement dit, si à un moment donné les stéréotypes ont constitué un caillou dans les bottes de la femme, lors de l'élection de 2023 il n'en a pas été question. Auparavant, ces stéréotypes étaient principalement accentués par l'insuffisance des moyens économiques et du capital social dont souffrait la femme candidate du temps de 2006, 2011 et 2019. La candidate de 2023 a compris la situation et s'est préparée conséquemment pour tirer profit de l'électorat.

Par rapport à l'influence des actions sur le vote en faveur de la candidate, voici ce que le tableau ci-après en dit.

Tableau 7 : Principales actions des candidates et influence du vote selon le sexe

Les grandes actions des candidates ayant influencé le vote	sexe			
	Electrices	Electeurs	Total	Chi deux
Les actions caritatives	16	20	36	0,61
La lutte pour la parité	7	10	17	
Actions de développement ¹⁸	24	18	42	
Compétentes et convaincantes	10	9	19	
Rien du tout	43	33	76	
Total	100	90	190	

Source : Construction faite à partir des enquêtes réalisées en juin et juillet 2025 à Butembo

¹⁸ Dans ce texte, il est possible que l'assertion « actions de développement » n'ait pas la même signification que celle de la littérature sur le développement. Dans le contexte des réponses des enquêtés, elle englobe les actions durables et non durables qui sont : appui à l'achat des terrains et la construction des églises, appui à l'achat des motos pour les membres des fondations, appui à la construction des écoles et hôpitaux, appui à la construction des ponts, etc. Elles ne se confondent pas avec les actions caritatives qui s'orientent beaucoup plus dans la prise en charge des soins des malades, l'achat des ambulances et corbillards, la contribution aux mariages et aux deuils, etc. Toutes ces actions ont été rendues possibles grâce aux finances mobilisées. L'élue a même acheté une parcelle de plus ou moins trente mille dollars en faveur de l'église catholique de Furu.

L'analyse des actions des candidates influençant le vote en fonction du sexe de l'électeur montre que « Rien du tout » est la réponse la plus fréquente pour les femmes (43) et les hommes (33). Néanmoins, des Actions de développement, caritatives et la compétence sont également des déterminants pour les deux sexes. Le Chi-deux de 0, 61, étant supérieur à 0, 05, indique qu'il n'y a pas de relation statistiquement significative entre le sexe des électeurs et les actions des candidates ayant influencé leur vote. Autrement dit, toutes ces actions ont concouru presque de la même manière pour déterminer le vote en faveur de la candidate.

Ces éléments montrent comment la candidate a été à la hauteur en utilisant les mêmes outils de campagne qui ont fait élire le candidat lors des cycles électoraux précédents. Ce qui fait que la candidate a été compétitive et a su convaincre une bonne partie de l'électorat aussi bien féminin que masculin. Cette situation est aussi scrutée par rapport à la variable « Commune de résidence » des enquêtés.

3.3.2.2. Justifications du vote de la femme et Commune de résidence

Tableau 8 : Le vote déterminé par le genre du candidat par rapport aux communes des électeurs

Commune de résidence	Oui	Non	Total	Pourcentage	Chi deux
Mususa	16	35	51	26,8 %	0,58
Kimemi	11	35	46	24,2 %	
Bulengera	13	42	55	28,9 %	
Vulamba	13	25	38	20 %	
Total	53	137	190	100 %	

Source : Construction faite à partir des enquêtes réalisées en juin et juillet 2025 à Butembo

Ce tableau examine si le vote a été déterminé par le genre du candidat, croisé avec la Commune de résidence. Au total, 53 électeurs (27,9%) ont déclaré que leur vote était déterminé par le genre, contre 137 (72,1%) pour qui ce n'était pas le cas. La Commune de Mususa compte le plus grand nombre d'électeurs ayant un vote déterminé par le genre (16), suivie de Bulengera et Vulamba (13 chacune). Cependant, le Chi-deux de 0,58, étant supérieur à 0,05, indique qu'il n'y a pas de relation statistiquement significative entre la commune de résidence des électeurs et la détermination du vote par le genre du candidat. Dans l'ensemble, les résultats sont identiques quelle que soit la Commune de résidence des enquêtés.

Tableau 9 : Les électrices ont-elles voté pour les candidates par rapport aux Communes des électeurs

Commune	Les femmes ont-elles votées pour les candidates?			Chi-deux
	Oui	Non	Total	
Mususa	11	21	32	0,023
Kimemi	2	17	19	
Bulengera	4	26	30	
Vulamba	8	11	19	
Total	25	75	100	

Source : Construction faite à partir des enquêtes réalisées en juin et juillet 2025 à Butembo

Ce tableau examine si les femmes ont voté pour des candidates en fonction de leur commune de résidence. À Mususa, 11 femmes ont voté pour des candidates contre 21 qui ne l'ont pas fait. À Kimemi, Mususa et Bulengera, la proportion de « non » et de « Je ne sais pas » est particulièrement élevée. Le Chi-deux de 0,023 est statistiquement significatif (inférieur à 0,05), indiquant une relation significative entre la commune de résidence des électeurs et le fait que les femmes aient voté ou non pour des candidates. Cela suggère que le comportement de vote des femmes envers les candidates varie selon la commune. Néanmoins, la modalité « non » l'emporte dans toutes les Communes.

Tableau 10 : Raisons du vote d'une femme en 2023 croisées avec les communes des électeurs

Réponses	Commune				Total	Pourcentage	Khi deux
	Mususa	Kimemi	Bulenger	Vulamba			
Manière de mener la campagne	9	10	15	6	40	21,1 %	0,189
Candidate soutenue politiquement	5	4	8	5	22	11,6 %	
Existence d'une base solide à travers la ville	9	6	3	3	21	11,1 %	
Réputation sociale et économique	13	7	12	7	39	20,5 %	
Moyens financiers suffisants	3	4	1	1	9	4,7 %	
Plusieurs points focaux en villes	2	0	1	0	3	1,6 %	
Discours convaincant	3	9	5	9	26	13,7 %	
Passé antérieur soutenable	1	3	5	2	11	5,8 %	
Expérience acquise dans les institutions de l'Etat	6	1	1	3	11	5,8 %	
Autres raisons	0	2	4	2	8	4,2 %	
Total	51	46	55	38	190	100 %	

Source : Construction faite à partir des enquêtes réalisées en juin et juillet 2025 à Butembo

Ce tableau croise les raisons du vote pour une femme en 2023 avec la

Commune de résidence des électeurs. La « Manière de mener la campagne » est une raison citée dans toutes les Communes, particulièrement à Bulengera (15 réponses). La « Réputation sociale et économique » est la raison la plus citée à Mususa (13 réponses). Le Chi-deux de 0,189, étant supérieur à 0,05, indique qu'il n'y a pas de relation statistiquement significative entre la Commune de résidence des électeurs et les raisons du vote pour une femme en 2023.

Tableau 11 : Les grandes actions des candidates ayant influencé le vote par rapport aux communes des électeurs

Les grandes actions des candidates influençant le vote	Commune				Total	Chi deux
	Mususa	Kimemi	Bulengera	Vulamba		
Les actions caritatives	11	5	10	10	36	0,56
La lutte pour la parité	5	5	3	4	17	
Actions de développement	7	12	13	10	42	
Compétentes et convaincantes	5	3	6	5	19	
Rien du tout	23	21	23	9	76	
Total	51	46	55	38	190	

Source : Construction faite à partir des enquêtes réalisées en juin et juillet 2025 à Butembo

Ce tableau analyse les grandes actions des candidates influençant le vote par commune. « Rien du tout » est la réponse dominante dans toutes les Communes, particulièrement à Mususa (23) et Bulengera (23). Les actions de développement sont également un facteur cité uniformément. Le Chi-deux de 0,56, étant supérieur à 0,05, indique qu'il n'y a pas de relation statistiquement significative entre la Commune de résidence des électeurs et les actions des candidates ayant influencé leur vote.

4. Discussion des résultats

Eu égard aux données des tableaux, les principaux déterminants du vote de la femme aux élections législatives nationales de 2023 à Butembo sont : la manière de mener la campagne et la réputation socio-économique. Cela se laisse voir à travers le résultat des tableaux 6 et 10 relatifs à la raison du vote d'une femme en 2023. Il se dégage que 40 des enquêtés, soit 21,1%, ont soutenu que la femme a été votée à cause de sa manière de mener la campagne électorale. Par ailleurs, dans le même tableau, 39 enquêtés, soit 20,5% soutiennent que la réputation socio-économique a favorisé le vote des candidates. Les tableaux 7 et 11 relatifs aux grandes actions réalisées par certaines femmes candidates viennent renforcer ces déterminants. En effet,

les électeurs ont voté pour la femme aussi grâce aux actions posées, à la réputation et au déploiement des moyens financiers.

De par ces justifications du vote en faveur de la candidate, il y a lieu de noter que les moyens économiques ont joué un rôle non négligeables pour aider à faire connaître les candidates et à véhiculer leurs messages. Des dons en argent et en nature ont été offerts par les candidates au même titre que les candidats. Mais l'argent sans un profil antérieur qui convainc les électeurs peut servir de mauvais maître. Ce faisant, cette étude nuance les conclusions de MUHINDO KIVIKYAVO (2021, p. 132) qui « ont relégué au second plan l'importance des moyens financiers dans la mobilisation électorale à Butembo ». Toutefois, elle rejoint celle de KIVIKYAVO et MALIKIDOGO (2023, p. 151) en ce qui concerne l'importance des moyens financiers. Le comportement électoral par rapport aux finances a fluctué.

Les résultats des tableaux 1 et 2 en disent long sur la non élection d'une femme aux élections législatives nationales de 2006, 2011 et 2019 en Ville de Butembo ; 30,5% des enquêtés (répartis selon le genre et la Commune de résidence) disent que pendant ces trois cycles électoraux la femme ne faisait pas une « bonne » campagne électorale ; 20% soutiennent que les candidates étaient moins connues, ce qui renvoie en quelque sorte à la campagne mal battue ; 16,3% disent qu'elle n'avait pas accès aux moyens financiers pour faire la campagne. Or, « le premier objet d'une campagne est d'associer dans l'esprit des électeurs le nom du candidat à son parti » (CHARLOT, 1966, p. 1054). Il est clair que l'argent est indispensable pour participer aux élections. Le manque de financement adéquat est souvent un obstacle pour les femmes, mais aussi pour les hommes, qui souhaitent entrer en politique. Cela les empêche de planifier et de mettre en œuvre des activités de sensibilisation, d'élaboration de politiques et d'autres efforts de campagne.

Les principaux défis sur lesquels les participants sont d'accord sont l'influence des stéréotypes sexistes sur les perceptions des électeurs et des donateurs à l'égard des femmes en politique (*INTERNATIONAL KNOWLEDGE NETWORK OF WOMEN IN POLITICS*, 2018). La question de savoir si les femmes électrices ont voté pour les candidates, 46,8% des enquêtés disent qu'ils ne savent pas ; 39,5% disent non et argumentent que l'électrice ne vote pas pour la candidate et 13,7% ont approuvé que l'électrice vote pour la candidate. Dans une pré-campagne souvent marquée par une concurrence entre hommes et femmes, cette étude rejoint celle de JUSSIAN (2021, p. 1) qui se demande « si le genre des candidats joue encore un rôle dans le processus de décision électorale ».

Le résultat du tableau 8 sur la question de savoir si le vote était déterminé par le genre montre que 27,9% des enquêtés disent oui, et 72,1% disent non. La justification la plus répétée soit 32,63% est la compétence du candidat qui compte et pas son genre. Les candidates peuvent manquer de compétences ou de moyens pour combattre à armes égales avec les hommes. Ce faisant, il y a lieu de dire avec DURAND (2017, p. 265) que, « le vote et la participation politique accordent peu d'importance au sexe, variable jugée mineure ».

5. Conclusion

Cette réflexion est issue des investigations menées dans la circonscription électorale de Butembo. La rupture observée dans les résultats des candidates lors du scrutin de 2023, comparativement à ceux de 2006, 2011 et 2019, a justifié cette étude. Une femme a été élue députée nationale pour la première fois en quatre cycles électoraux.

À travers cette étude, les déterminants de ce basculement ont été explorés. Ainsi, la femme candidate a été élue députée nationale en circonscription électorale de Butembo pour avoir battu compagne (forte mobilisation électorale) avec la même énergie que les hommes, pour une réputation socio-économique (capital socio-économique), et politico-culturel (expérience politique antérieure, femme de la ville, solide assise dans l'église locale). Ces déterminants sont appuyés par les actions posées et le déploiement des moyens financiers. Ce qui est compréhensif, car une mobilisation électorale et, relativement, un positionnement socio-économique nécessitent des gros moyens financiers.

Aussi, cette femme candidate a été présente durant tout le processus électoral de 2023. 42 femmes ont candidaté contre 141 hommes. Le seuil d'éligibilité les a réduit à 26 candidates contre 119 candidats. Ces femmes ont renflé 28,07 % de voix contre 71,92 % gagnés par les hommes. Contrairement aux échéances précédentes (2006, 2011 et 2019) où la femme a eu une piètre figure : 10 femmes pour 9,91 % de voix en 2006 ; 15 femmes pour 6,63 % en 2011 ; et 10 femmes pour 6,53 % en 2019. A la base de ces échecs, des campagnes menées timidement et des candidates moins connues par les électeurs *dixit* les répondants (Tableau 1).

Le modèle écologique est réconforté. En fait, le comportement de vote des femmes envers les candidates varie selon la Commune. Le modèle du choix rationnel (ou l'individualisation du vote) est également réconforté en ce sens que les candidates ont déployé des moyens matériels et financiers, et les

électeurs et électrices en ont trouvé leurs parts individuellement et ou collectivement. Le vote sur enjeu est discutable en ce sens que le mandat antérieurement exercé par Jeanine n'a pas été acquis à Butembo mais à Beni. Néanmoins, le mandat d'un député est national. Ceux qui étaient intéressés par l'actualité politique suivaient ses prestations à l'Assemblée nationale. Par ailleurs, la candidate Catherine Furaha était ministre. Cette position lui a fait accéder à la manne qui a facilité ses actions et sa visibilité sur le terrain. Elle a également fait découvrir à la population de Butembo ses talents et compétences. Enfin, la candidate Rose Tuombeane n'a jamais occupé une fonction étatique connue. Ce faisant, son ascension s'explique davantage à son ralliement à l'église catholique et au richissime ancien Président du Sénat ainsi qu'à son activisme dans les groupes sociaux de la ville.

Références bibliographiques

- BELHOSSINE, M. (2025). Les quotas électoraux : Un dilemme pour la représentation des femmes au niveau des circonscriptions locales ? Enquête de terrain. *Revue internationale du chercheur*, 5(2).
- CHARLOT, M. (1966). *La campagne électorale et l'enjeu de consultation*. Presse universitaire de France.
- CRETTEZ, X., HASSENTEUFEL, P., & De MAILLARD, J. (2024). *Introduction à la science politique* (2ème). Armand Colin.
- DE BRUYNES, P., HERMAN, J., & SCHOUTHEETE, M. (1974). *Dynamique de la recherche en science sociale*. Presses universitaires de France.
- Décision portant publication de la liste définitive à l'élection des députés nationaux au Nord-Kivu en circonscription de Butembo, Pub. L. No. 106/CENI/AP/2023 (2023).
- DURAND, M., & MAYER, N. (2017). *Analyses électorales*. Bruylant.
- Groupe d'étude sur le Congo, & Ebuteli. (2025). Baromètre de l'activité parlementaire et de l'action gouvernementale. *Talatala*. <https://talatala.cd/eclairage/94/>
- INGLEHART, R. (1990). *La transition culturelle dans les sociétés industrielles avancées*. Economica.
- INTERNATIONAL KNOWLEDGE NETWORK OF WOMEN IN POLITICS. (2018). *Financement des campagnes électorales des femmes*. <https://www.iknowpolitics.org>

- JUSSIEN, L. (2021). Les questions de genre et de lutte contre le sexisme dans le vote à la présidentielle. *Fondation Jean Jaurès*.
- KRAMER, R. (1971). Short-term fluctuations in U.S. voting behavior, 1896-1964. *American Political Science Review*, 65.
- LAZARSFELD, P., BERELSON, B., & GAUDET, H. (1994). *The people's choice*. Colombia University Press.
- LEIKUN YESHANEH, M. (2023). *Nous devons démanteler les obstacles à la participation politique des femmes. Voici pourquoi*. PNUD. <https://www.undp.org>
- LONGUENESSE, E. (2018). Du militantisme à l'activisme, remarques sur la circulation de quelques mots entre le français, l'anglais et l'arabe. *Revue internationale de politique*, 25(1).
- MARTIN, O. (2020). *L'analyse quantitative des données* (5ème). Armand Colin.
- MARTINEZ PALACIOS, J., AHEDO GURRUTXAGA, I., SUSO MENZADA, & ZURINE RODRIGUEZ, L. (2015). La participation entravée des femmes. Le cas des processus d'innovation démocratique au Pays basque. *Participation*, 2(12). <https://shs.cairn.info>
- MAYER, N. (1996). Les modèles d'analyse des comportements électoraux. *Les Cahiers Français : documents d'actualité*.
- MINISTERE DU GENRE, DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANT. (2012). *Rapport d'audit national en genre des institutions publiques et privées de la RDC*. Ministère du genre, de la famille et de l'enfant.
- MINISTERE DU GENRE, DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANT. (2022). *Profil genre pays République démocratique du Congo*. ONU-Femmes, BAD et UE.
- MUHINDO KIVIKYAVO, I. (2021). *Participation politique et comportement électoral en Ville de Butembo*. Editions universitaires européennes.
- MUHINDO KIVIKYAVO, I., & MUMBERE MALIKIDOGO, B. (2023). Déterminants des échecs au vote des enseignants de l'Enseignement supérieur et universitaire à Butembo en RDC. *Cahiers de l'IREA*, 49.
- MUHINDO MUHESI, R., PALUKU KISONIA, G., KATUNGU MASIMENGO, F., KASEREKA KASIVIREHI, R., & MUTAMBAYIRO MATIMBYA, M. (2023). Implication de la femme administrative dans la prise des décisions en Ville de Butembo. *Parcours et Initiatives*, 21.

- OBERHELMAN, D. (2001). *Encyclopédie de philosophie de standard*. 15(6).
- PARODI, J.-L. (1997). *Institutions et élections*. Presse de science politique.
- REVAULT D'ALLONNES, M. (2023). Les paradoxes de la représentation politique. *Etudes*, 12.
- ROUAMBA, L., & SORE, Z. (2021). Leurre et malheurs du quota genre au Burkina Faso. Une analyse à partir des élections législatives de novembre 2015. *Nouvelles questions féministes*, 40(1).
- ROUX, C., & SAVARESE, E. (2019). *Science politique* (3ème). Bruylant.
- SEMRA SEVI. (2023). Les femmes en politique : Se présenter ou non ? Entretiens publics avec des grands spécialistes canadiens en sciences humaines. *La Conversation*. <https://theconversation.com>
- SILM, B. (1994). *Genre, pouvoir et citoyenneté*. Persée.
- STRUDEL, S. (2019). Chapitre 1 : Le vote. In *Science politique* (3ème). Bruylant.
- SUSAN, S. (2004). *The family on trial in revolutionnary*. University of California Press.
- TOUSSAINT, G. (2011). *La participation politique des femmes haïtiennes* [Mémoire de Maîtrise]. Université du Québec.
- UNION CONGOLAISE DES FEMMES DES MEDIAS. (2024). *Freins à la participation politique des congolaises, notamment en période électorale* [Rapport de recherche]. Internews.

Brève présentation du CRIG

Le Centre des Recherches Interdisciplinaires du Graben (CRIG), créé par la Décision rectorale n° UCG/RECT/022/98 du 15 juillet 1998, est l'institution qui gère les recherches à l'Université Catholique du Graben. Il regroupe les Professeurs, Chefs de Travaux et Assistants autour de plusieurs cellules de recherche dont la Santé animale et végétale, l'environnement, les sciences juridiques et politiques, les sciences économiques, sociales, anthropologiques et de développement, les Sciences appliquées et Technologie, l'assainissement et santé publique.

Le CRIG publie une revue scientifique dénommée « *Parcours et Initiatives* » reconnue par le Conseil d'Administration des Universités du Congo à travers la correspondance CAU/SP/NS.NL/MJ/162/2005 du 28 novembre 2005 et l'Arrêté ministériel n° 555/MINESU/CAB.MIN/MNB/RMM/2023 du 24/10/2023 portant reconnaissance d'un centre de recherche dénommé « Centre de Recherches Interdisciplinaires du Graben » et de ses revues scientifiques « Les Revues du Graben » de l'Université Catholique du Graben. D'autres travaux de recherche peuvent être également publiés au CRIG sous forme de : *Parcours et Initiatives*, Textes de conférences ou colloques ; *Notes de recherche et Documents* : cette collection publie les résultats des recherches particulières réalisées individuellement ou collectivement jugées scientifiques par le Comité scientifique. Elle concerne aussi la publication des travaux scientifiques sous forme *d'ouvrages*. D'autres revues du Graben seront bientôt disponibles.

Dans le souci de faciliter les publications du CRIG, les manuscrits sont reçus toute l'année via les adresses crigucg@gmail.com, crig@ucgraben.ac.cd. Les instructions aux auteurs et le canevas des articles sont disponibles sur le site www.crigpug-ucg.org. Pour plus d'amples informations, prière consulter ce site.

Les articles de la revue sont consultables en ligne sur <https://www.crigpug-ucg.org/index.php/pirig>, <https://www.ajol.info/index.php/pirig> (Revue indexée chez AJOL)